

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Kankan, porte à la connaissance du public que suite aux révélations et dénonciations faisant état de l'altération frauduleuse des résultats du Brevet d'Etudes Premier Cycle, session 2021 dans la Région administrative de Kankan, mettant en cause certains cadres du système éducatif en service à l'Inspection Régionale de l'Education de Kankan et d'ailleurs.

Le Parquet d'instance de Kankan, a après analyse et ce, sur le fondement de l'article 47 du code de procédure pénale, ouvert ce jour, une enquête préliminaire en confiant ladite enquête à Monsieur le Commandant Région Gendarmerie de Kankan à l'effet de procéder à des investigations minutieuses et complètes pour des faits susceptibles d'être qualifiés de faux et usage de faux en écritures publiques commis par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, de la fraude dans les examens, la production et la fabrication par l'altération de données informatiques et complicité de ces chefs.

Faits prévus et réprimés par les dispositions combinées des articles 585, 586, 686, 19 et 20 du code pénal ainsi que de l'article 13 de la loi N°L/2016/O37/AN du 28 Juillet 2016 relative à la cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée.

A date, deux (2) des huit(08) personnes suspectées sont déjà interpellées, entendues sur procès-verbal et placées en garde à vue dans les locaux de l'unité d'enquête.

Par-ailleurs, invite les élèves- victimes de ces infractions à se constituer en collectif afin que leur représentant se présente à la région gendarmerie de Kankan pour qu'il soit auditionné.

Enfin, rassure les parents d'élèves qu'aux termes de ces enquêtes, tous les suspects sur lesquels pèsent des indices graves et concordants pouvant motivés leur inculpation seront déferés au parquet compétent, en vue qu'il soit donné à la procédure la suite légale qui sied.

Fait à Kankan, le 11 Novembre 2022

LE PROCUREUR GENERAL



FALLOU DOUMBOUYA